

COMMUNE DE PENTHALAZ



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2019-36 Budget 2020

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité soumet à votre approbation le projet du budget communal 2020, selon le Règlement du Conseil communal de Penthalaz, édition 2016, qui traite en son titre III, chapitre I, "du budget et des crédits d'investissement". Il est établi conformément aux articles 85 à 93.

| PREAMBULE

L'élaboration du budget communal 2020 n'a pas changé depuis l'année passée. Ce sont toujours de longues heures de travail à essayer de trouver la meilleure mouture à proposer à votre Conseil tout en tenant compte des impératifs liés aux nombreuses obligations de la commune.

Pour l'année 2020, nous présentons un budget déficitaire de CHF 667'891.- que nous vous demandons d'accepter. Comme pour le budget 2019, nous prévoyons de prélever un montant de CHF 400'000 sur le compte de fonds de réserve administratif. La question légitime que tout le monde peut se poser est : pourquoi les budgets sont déficitaires alors que les comptes sont souvent excédentaires ou équilibrés ? Un élément de réponse est que la Municipalité et les associations intercommunales mettent souvent un peu de réserve dans les postes pour lesquels les charges ne sont pas fixes. De même les recettes sont souvent un peu sous-estimées par mesure de prudence. D'autres éléments influencent les résultats, report de charges sur une autre année, gain extraordinaire etc. Espérons que pour 2020, le résultat des comptes confirmera la tendance constatée ces dernières années.

En 2010 la Municipalité avait quitté l'Union des Communes Vaudoises (UCV) mais elle souhaite réintégrer cette association. Ceci nous permettra de les solliciter pour l'audit externe évoqué lors de la présentation du budget de l'année précédente. Ceci est d'autant plus important qu'il nous faudra dans un avenir proche intégrer des coûts très importants liés aux écoles et plus particulièrement à l'enseignement primaire.

RESULTAT

Le résultat estimé du budget qui vous est présenté se résume de la manière suivante :

<i>Budget 2020</i>		Budget 2019	Comptes 2018
Total des revenus	15'216'250.00	15'082'550.00	15'890'091.50
Total des charges	15'884'141.00	15'415'700.00	15'889'647.11
Résultat	-667'891.00	-333'150.00	444.39

LES FINANCEMENTS SPECIAUX

Dans le tableau ci-dessous, il y a, pour 2020, 5 services financés par des recettes affectées.

Financements spéciaux	Budget 2020		<i>Budget 2019</i>		
	<i>Dicastères</i>	<i>Déficit</i>	<i>Bénéfice</i>	<i>Déficit</i>	<i>Bénéfice</i>
16	Tourisme	5'501			4'200
45	Déchets	30'900		20'050	
46	Réseau d'égouts et épuration	114'850		97'050	
65	Défense incendie	108'150		116'450	
81	Service des eaux	103'550			55'700
T O T A U X		362'951	-	233'550	59'900
Prise en charge par l'impôt ordinaire		113'651		116'450	
Prélèvement ou attribution aux fonds de réserves spécifiques		249'300	-	117'100	59'900

Dans le but d'équilibrer les financements spéciaux déficitaires, il est prévu les prélèvements suivants :

- CHF 30'900.- sur le fonds affecté – Déchets (9.280.450)
- CHF 114'850.- sur le fonds affecté – Epuration (9.280.460)
- CHF 103'550.- sur le fonds affecté – Eau (9.280.810)

Si, à la clôture de l'exercice 2020, ces financements spéciaux présenteraient un solde positif, les prélèvements ne seront pas effectués.

LES IMPUTATIONS INTERNES

(Equivalence des charges avec les revenus)

Genre	2020	2019	Ecart
Imputations diverses	46'100	46'100	-
Loyers bureaux et cantine Midicroque	105'700	94'700	11'000
Charges salariales	687'050	692'700	-5'650
Totaux	838'850	833'500	5'350

Pour plus d'informations, voir le tableau se trouvant en fin de brochure dans la partie des annexes, avec le détail de chacune des rubriques ci-dessus.

SITUATION DES FONDS DE RESERVE

La situation des fonds de réserve donne l'état du solde disponible au 31 octobre 2019 mais en tenant compte des prélèvements et/ou attributions prévus en 2019 et 2020.

Il est prévu de prélever sur le fonds de réserve administration générale (9.282.100) CHF 400'000.- pour compenser une partie du déficit.

A la clôture des comptes 2020, le prélèvement sera effectué que s'il y a un déficit important.

En outre, la Municipalité a prévu les prélèvements ci-dessous.

- Fonds de réserve.
 - Fonds renouvellement/rénov. Bâtiments (9.282.350) CHF 100'000.-
 - Fonds réserve pour écoles, sports et jeunesse (9.282.500) CHF 51'000.-
 - Fonds réserve pour travaux futurs (9.282.430) CHF 57'000.-

- Fonds affectés
 - Fonds affecté – tourisme (9.282.160) CHF 30'000.-
 - Fonds affecté - Distrib. Électricité (9.280.210) CHF 20'000.-

Récapitulatif		
N°	Désignation	Disponible au 31.10.19
9.280.110	Fonds affecté - Plantation d'arbres	7'500.00
9.280.160	Fonds affecté - Tourisme	26'538.20
9.280.210	Fonds affecté - Distrib. Électricité	55'184.15
9.280.450	Fonds affecté - Déchets	66'084.57
9.280.460	Fonds affecté - Epuration	371'367.39
9.280.610	Fonds affecté - Stat., prév. et sécur. rtière	31'409.00
9.280.650	Fonds affecté - Défense incendie	2'216.27
9.280.810	Fonds affecté - Eaux	2'015'400.78
Sous-total 9.280		2'575'700.36
9.281.170	Fonds réserve pr camping	20'000.00
9.281.180	Fonds réserve pr entr. pont CFF selon conv.	55'000.00
9.281.350	Fonds bâtiments communaux	1'757'284.72
9.281.431	Fonds de rés. pr véhicule	105'167.05
Sous-total 9.281		1'937'451.77
9.282.100	Fonds de réserve administratif	100'000.00
9.282.210	Fds rés pr pe s/déb. impôts	655'500.00
9.282.430	Fds rés pr travaux futurs	889'508.75
9.282.500	Fds rés école, sport et jeunesse	849'228.35
9.282.660	Fds rés disp. abris PC	-
Sous-total 9.282		2'494'237.10
TOTAL		7'007'389.23

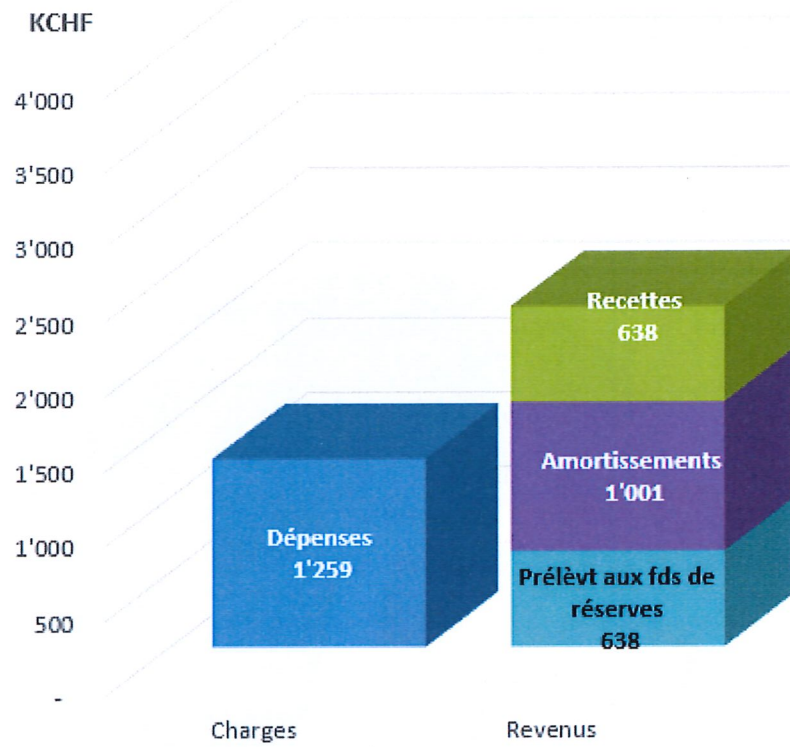
TABLEAU DES INVESTISSEMENTS

Le tableau qui suit ce préavis n'est pas soumis à votre approbation, mais il exprime les conséquences comptables et financières qu'engendrent les investissements votés et projetés.

A raison de CHF 1'000'800.- **d'amortissements comptables** par année, il nous faudra encore **17.56 ans** (18.58 en 2019) pour amortir la totalité des investissements engagés à ce jour.

Pour plus de détails, le tableau des investissements se trouve à la suite de ces pages.

MOUVEMENTS COMPTABLES DES INVESTISSEMENTS ENGAGES POUR 2020



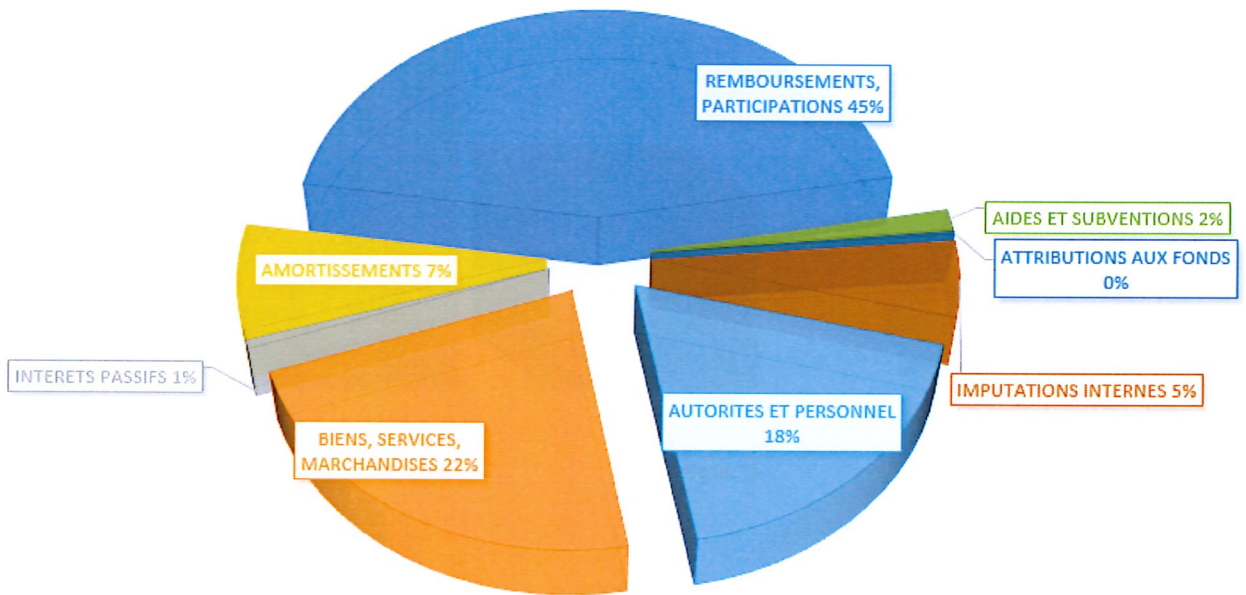
SITUATION DES EMPRUNTS

Evolution de la dette

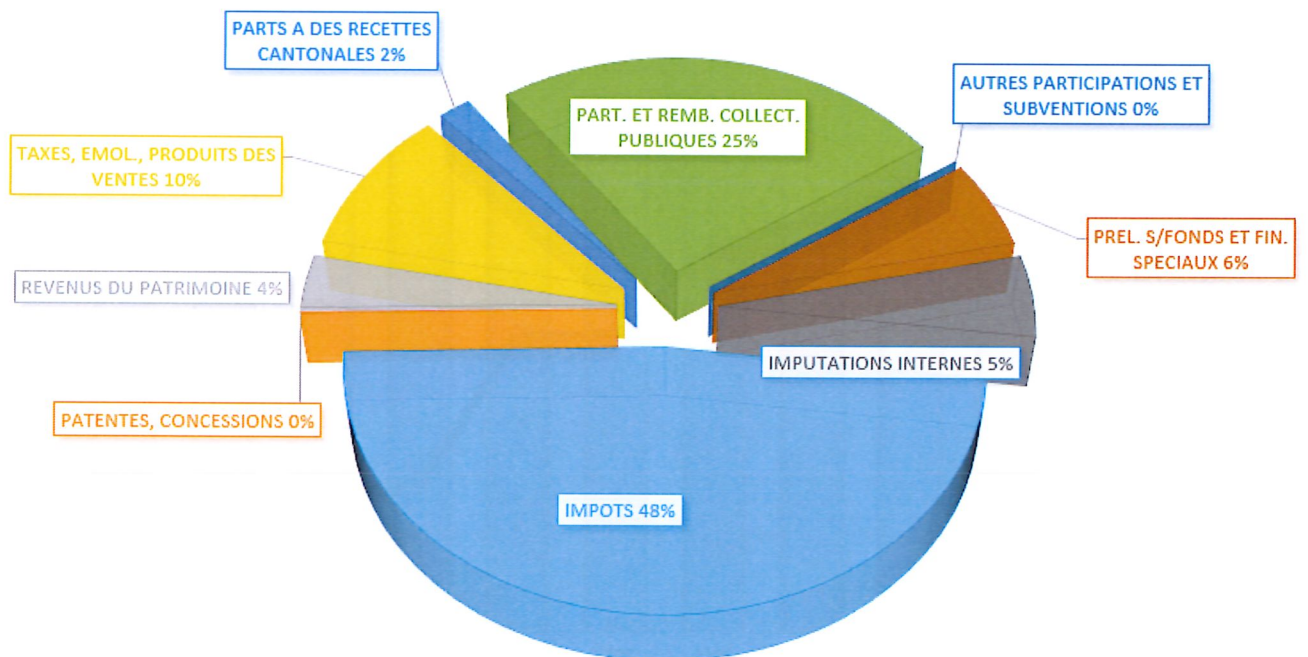


ANALYSE FINANCIERE

Répartition des charges



Répartition des revenus



Résultat selon les charges et revenus par nature :

3	CHARGES	2020	4	PRODUITS	2020
30	AUTORITES ET PERSONNEL	2'902'100	40	IMPOTS	7'253'500
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'548'691	41	PATENTES, CONCESSIONS	15'000
32	INTERETS PASSIFS	93'850	42	REVENUS DU PATRIMOINE	543'500
33	AMORTISSEMENTS	1'150'800	43	TAXES, EMOL., PRODUITS DES VENTES	1'517'250
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	7'093'500	44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	275'500
36	AIDES ET SUBVENTIONS	221'950	45	PART. ET REMB. COLLECT. PUBLIQUES	3'860'550
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	34'400	46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	4'800
39	IMPUTATIONS INTERNES	838'850	48	PREL. S/FONDS ET FIN. SPECIAUX	907'300
			49	IMPUTATIONS INTERNES	838'850
				Excédent de charges	667'891
	TOTAUX EGAUX	15'884'141			15'884'141

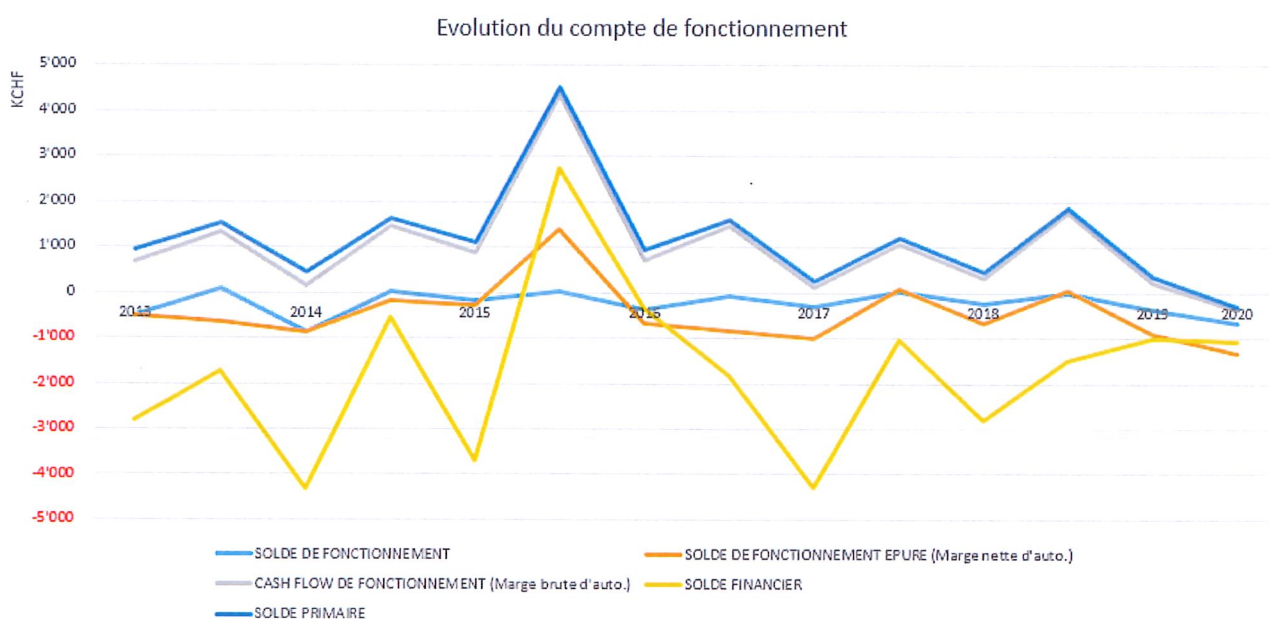
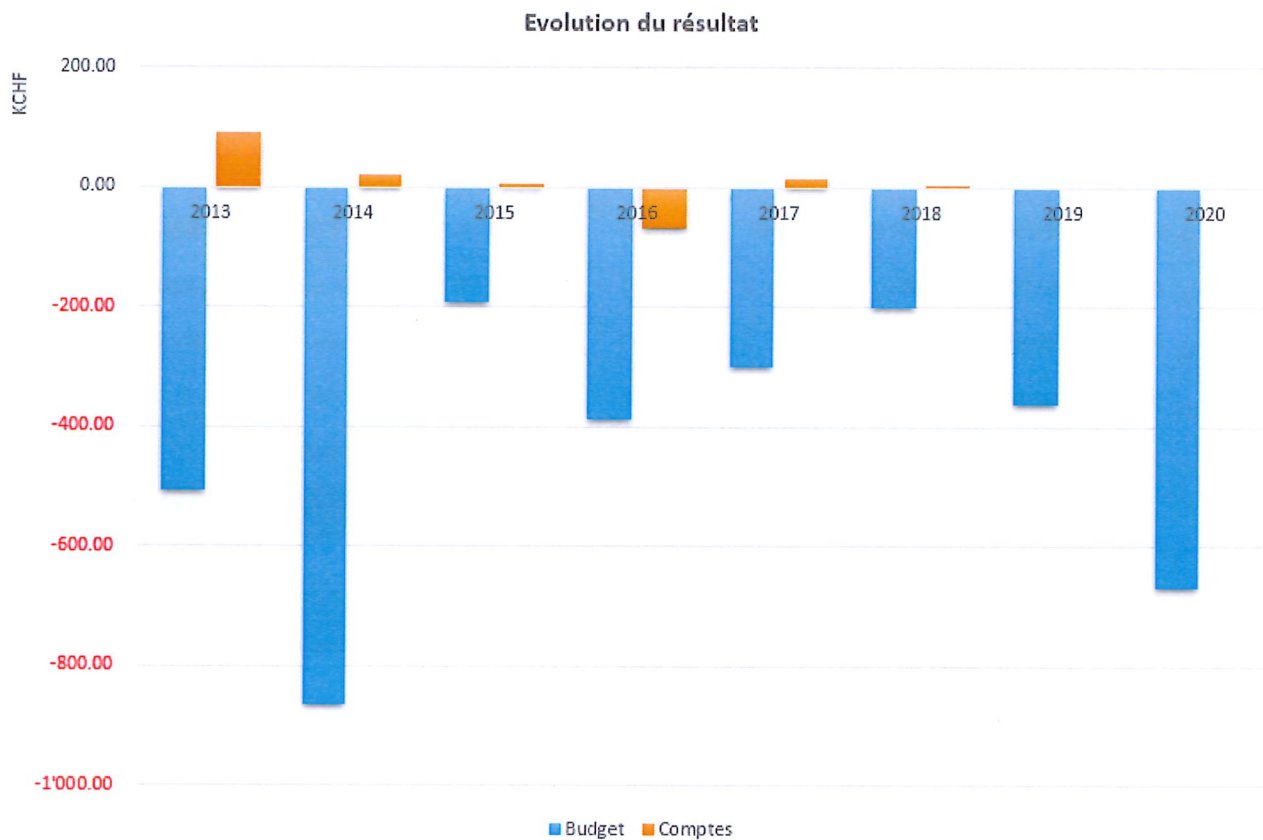
MARGES D'AUTOFINANCEMENT

Ci-joint, les marges nette et brute des années 2012 à 2020 :



EVOLUTION DU RESULTAT

Ci-dessous, l'évolution du résultat des comptes de 2013 à 2018 (situation finale après prélèvement et/ou attributions aux réserves) ainsi que pour les budgets 2019 et 2020 :



DECISION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Penthalaz

après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 2019 – 36, entendu le rapport de la commission des finances chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

- D'adopter le budget 2020 tel que présenté
- D'autoriser les prélèvements suivants pour équilibrer les financements spéciaux déficitaires :
 - Fonds affecté – Déchets (9.280.450) CHF 30'900.-
 - Fonds affecté – Epuration (9.280.460) CHF 114'850.-
 - Fonds affecté – Eau (9.280.810) CHF 103'550.-
- D'autoriser les prélèvements suivants sur les fonds affectés :
 - Fonds affecté – tourisme (9.282.160) CHF 30'000.-
 - Fonds affecté - distrib. Électricité (9.280.210) CHF 20'000.-
- D'autoriser les prélèvements suivants dans la mesure où les comptes 2019 présenteraient un solde négatif :
 - Administration générale (9.282.100) CHF 400'000.-
 - Fonds renouvellement/rénov. Bâtiments (9.282.350) CHF 100'000.-
 - Fonds réserve pour écoles, sports et jeunesse (9.282.500) CHF 51'000.-
 - Fonds réserve pour travaux futurs (9.282.430) CHF 57'000.-

Adopté en séance de Municipalité du 11 novembre 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Piéric Freiburghaus

Sylvie Nussbaum

Municipaux à convoquer :

- Monsieur Piéric Freiburghaus, syndic
- Monsieur Didier Chapuis, municipal des finances



1. Préavis municipal n°2019-36 relatif au budget 2020

Les conclusions du préavis sont amendées comme suit :

décide

- D'adopter le budget 2020 tel que présenté
- D'autoriser les prélèvements suivants pour équilibrer les financements spéciaux déficitaires :
 - Fonds affecté – Déchets (9.280.450) CHF 30'900.-
 - Fonds affecté – Epuration (9.280.460) CHF 114'850.-
 - Fonds affecté – Eau (9.280.810) CHF 103'550.-
- D'autoriser les prélèvements suivants sur les fonds affectés :
 - Fonds affecté – tourisme (9.282.160) CHF 30'000.-
 - Fonds affecté - distrib. Électricité (9.280.210) CHF 20'000.-
- D'autoriser les prélèvements suivants dans la mesure où les comptes **2020** présenteraient un solde négatif :
 - Administration générale (9.282.100) CHF 400'000.-
 - Fonds renouvellement/rénov. Bâtiments (9.282.350) CHF 100'000.-
 - Fonds réserve pour écoles, sports et jeunesse (9.282.500) CHF 51'000.-
 - Fonds réserve pour travaux futurs (9.282.430) CHF 57'000.-